

Zeitschrift: Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch
Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband
Band: 107 (2009)
Heft: 5

Rubrik: Actualité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Paris, les 9 mai et 9 juin 2009

«Naissance» – une pièce de Karen Brody

Karen Brody, mère de famille, dramaturge et co-fondatrice du mouvement BOLD, a interviewé une centaine de femmes entre 2000 et 2004 sur leur vécu de grossesse et d'accouchement et elle s'est largement inspirée de ces récits d'expériences.

Une pièce-témoin

Naissance a souvent été comparée aux *Monologues du vagin* dans son inspiration à partir de témoignages, dans son ton cru et réaliste pour dénoncer les violences envers les femmes. La pièce composée en 2004 a été jouée



Karen Brody en interview à New York.

pour la première fois en 2006. Elle met en scène huit femmes qui racontent l'histoire de leurs grossesses et leurs accouchements de façon à la fois drôle et émouvante. Dans chaque histoire sont évoqués des choix personnels: la périnatalogie de Vanessa, la naissance à domicile de Jillian ou la césarienne programmée de Beth et

ces choix sont exposés sans jugement. La pièce est un mélange rythmé et burlesque de narrations et de scènes d'action (les accouchements). Certaines scènes peuvent provoquer des émotions intenses, car elles renvoient souvent les femmes à leurs propres expériences de naissance.

Les femmes actrices

BOLD est un acronyme qui signifie «hardi» et en même temps un sigle pour Birth On Labor Day. C'est un mouvement international dont le but est de rendre la prise en charge médicale de la grossesse et de la naissance «Mother-friendly – Amie des mamans». La pièce et d'autres manifestations sont des occasions pour les femmes de s'informer et de livrer leurs points de vue et ressentis sur ce qu'elles ont vécu et sur ce qu'elles souhaitent. De cette manière, les femmes deviennent actrices de ce mouvement de revendication pour une humanisation de la grossesse et de la naissance.

Représentations: le 9 mai à 20 h à La Bellevilloise (19-21 rue Boyer, Paris 20^e) et le 9 juin à 20 h 30 à la Péniche Antipode (55 quai de la Seine, Paris 19^e). Le 9 mai, le projet est accueilli par l'association Doula de France lors de leurs Journées annuelles.
Voir aussi www.femmes-sauvages.fr/bold/

Pratiques en psychiatrie

Maternité et troubles psychiques

La grossesse pour les patientes en psychiatrie est-elle un «cas à part» quand une vulnérabilité s'ajoute à d'autres? Comment les accompagner, au mieux, avant et après la naissance? «L'histoire de Léonie» illustre, de manière subtile et approfondie, un cas parmi d'autres envisagé sur un long ter-

me. Par ailleurs, deux articles traitent de la dépression postnatale, de ses causes et des moyens de créer ou de recréer du lien entre la mère et le tout-petit. Enfin, une bibliographie spécifique complète le dossier.

Source: Soins Psychiatrie, Novembre 2008, n. 259, 17-37.

Call for papers

Quality in Midwifery

Dans le cadre de son Bachelor of Midwifery, la chaire internationale Francine Gooris (Gand, Belgique) organise les 25-26 février 2010 sa quatrième session «Quality in Midwifery – Good Practice in Care and Education». Les prescriptions détaillées con-

cernant les présentations (30 min.), ateliers (60 min.) ou posters peuvent être consultés sur: www.arteveldhehs.be/leerstoelfg.

Vos propositions doivent parvenir **au plus tard le 1^{er} juin 2009** par e-mail: ilfg@arteveldhehs.be

www.hapto.ch

Un site sur l'Haptonomie

L'Association Suisse des professionnels de la santé formés à l'Haptonomie (ASH) ouvre en avril 2009 son site internet www.hapto.ch. L'on y trouve la liste officielle des praticien(ne)s formé(e)s au CIRDH (Centre International de Recherche et de

Développement de l'Haptonomie), ainsi que des informations sur l'haptonomie et les activités de l'association. Le site, actuellement en français, sera traduit en allemand au courant de l'année.

Bonne navigation !

Formation professionnelle

Reconnaissance des titres professionnels cantonaux

La reconnaissance des titres professionnels cantonaux, respectivement la conversion des titres par la CRS, repose sur le contrat de prestations passé le 2 mars 2006 entre l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) et la Croix-Rouge suisse (CRS). Ce contrat porte sur la période allant du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2011. Un titre reconnu selon cette procédure est considéré comme un titre fédéral.

Nous attirons votre attention sur le fait que la procédure de reconnaissance des titres professionnels cantonaux cessera à la fin 2011 et qu'elle ne sera plus appliquée par les acteurs ultérieurs.

Afin que le délai de deux ans fixé pour le traitement des dossiers puisse être respecté, nous recommandons aux personnes qui possèdent un diplôme cantonal de demander suffisamment tôt à la CRS les documents relatifs à la demande de reconnaissance et de retourner ces derniers **avant la fin 2009**.

Pour ce qui est des demandes de reconnaissance soumises après cette date dans le cadre desquelles d'éventuelles lacunes doivent être compensées,

la CRS ne peut garantir que la procédure puisse être terminée avant la fin 2011. En d'autres termes, cela signifie que le titre de fin de formation ne sera pas reconnu par la CRS au moment de clore le dossier. Toutes les demandes de reconnaissance seront **closes et archivées à la fin 2011**.

Croix-Rouge Suisse

Les documents relatifs à la demande de reconnaissance peuvent être commandés par téléphone, par courriel ou par lettre, à l'adresse suivante:

Croix-Rouge suisse
Santé et intégration/
Formation professionnelle
Reconnaissance des titres professionnels
Werkstrasse 18, 3084 Wabern
Tél. 031 960 75 75 (lu-ve de 8 à 12 h)
Fax 031 960 75 60
Courrier:
registry@redcross.ch
Internet: www.redcross.ch et
www.formation-sante.ch

Etats des lieux et réflexions

Que faire quand il y a incertitude sur le sexe?

La psychanalyste féministe française Colette Chiland a coordonné un important dossier sur la question de l'identité sexuée des enfants et des adolescents porteurs d'ambiguïté sexuelle, sur les difficultés d'annoncer ces troubles aux parents, de bien se faire comprendre, de prendre les décisions au «bon» moment et de prendre en compte les éventuels «secrets de famille» qui subsistent malgré tout. Colette Chiland indique les évolutions de perspectives et de

prises en charge. Elle note les tendances actuelles du vocabulaire: on délaissé en effet maintenant «l'intersexuation, l'hermaphrodisme, le pseudohermaphrodisme» pour se concentrer sur «les troubles du développement du sexe».

D'autres contributions révèlent les limites des lignes de conduite («Guidelines») proposées dans ce domaine.

Source: Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence. Septembre 2008, 327-408.

Dépression post-partum

Dépistage par un simple test sanguin

Une équipe de chercheurs de l'université de Californie a procédé au dosage de la corticotropine auprès de 100 femmes enceintes. Un lien a été établi entre un taux élevé de cette hormone, qui est présente au niveau du placenta, et l'apparition d'une dépression majeure en période du post-partum. Le meilleur moment pour faire

ce test sanguin se situerait autour de la 25^e SA. On pourrait ainsi être plus attentif à ce risque éventuel, dès la mi-grossesse. Le taux de faux positifs se situe toutefois encore à 25%.

Source: Yim IS et al. – Risk of postpartum depressive symptoms with elevated corticotropin-releasing hormone in human pregnancy. Archives of General Psychiatry. Février 2009; 66(2): 162-9.

La FSSF recommande le OUI

Votation «Médecines complémentaires»

Le 17 mai 2009, le peuple suisse s'offre une chance d'inscrire les médecines complémentaires dans la Constitution.

En octobre 2008 déjà, le Parlement s'est prononcé à une large majorité pour l'article constitutionnel. Il s'agit maintenant de récolter beaucoup de votes positifs et de franchir la barre de la majorité du peuple ainsi que celle des cantons. Le comité central de la FSSF s'est montré favorable au OUI.

Les changements principaux du nouvel article constitution-

nel peuvent se résumer ainsi: la médecine académique et les médecines complémentaires doivent collaborer; les médecines complémentaires doivent être acceptées dans l'assurance de base; les cantons accordent aux praticiennes et praticiens non médecins avec diplôme une autorisation de pratiquer; la pharmacopée doit être préservée et l'enseignement aussi bien que la recherche sur les médecines complémentaires doivent être assurées.

Pour plus d'informations:
www.oamc.ch

Chaque année, le 5 mai

Journée internationale des sages-femmes

En 1990, naissait à Kobe (Japon) l'idée d'une Journée internationale des sages-femmes et elle s'est déroulée, pour la première fois, le 5 mai 1991. L'instance organisatrice du congrès international des sages-femmes qui se tient tous les 3 ans est l'ICM (*International Confederation of Midwives*). Fondée en 1919 à Anvers (Belgique), elle a son siège à La Haye (Pays-Bas). Plus de 90 associations venant de quelque 70 pays en font partie et, chaque année, leur nombre augmente. Elle représente ainsi plus de 100 000 sages-femmes du monde entier.

Le **5 mai** est avant tout une journée de **solidarité entre les femmes et les sages-femmes un peu partout dans le monde**. C'est l'occasion d'informer l'opinion publique du fait que, chaque année, 600 000 femmes décèdent des suites de leur grossesse ou de leur accouchement et que des millions d'autres femmes en souffrent. Depuis 1987, des sages-femmes du monde entier ont travaillé pour mettre en œuvre l'initiative de l'OMS «Pour une grossesse à moindre risque» qui revendique clairement une baisse massive de la morbidité et de la mortalité des femmes qui accouissent.

Ce défi pour les générations futures est complété par l'objectif du millénaire pour le développement que se sont fixées les Nations Unies à atteindre pour 2015. Cette journée n'est donc pas seulement un engagement à prendre au plan local mais aussi mondial. Chaque année, les sages-femmes interpellent l'opinion publique en présentant leur situation professionnelle, leurs connaissances, leurs compétences et leurs prestations.

Un même slogan

Comme en 2006, et jusqu'en 2015, le slogan commun de la



Journée internationale des sages-femmes sera

Le monde a besoin de sages-femmes, aujourd'hui plus que jamais!

The World Needs Midwives – Now More Than Ever

Vision de l'ICM

Qu'à travers le monde entier, chaque femme et son nouveau-né puissent avoir accès aux soins d'une sage-femme!

Mission de l'ICM

Un renforcement des associations de sages-femmes et une reconnaissance de leur métier. En tant que spécialiste autonome, la sage-femme est la professionnelle la plus compétente pour s'occuper des parturientes. Elle prend en charge les naissances physiologiques et fait de ce fait la promotion de la santé reproductive des femmes ainsi que celle des enfants et des familles. L'ICM soutient les droits de la femme ainsi que les projets qui améliorent l'accès des femmes aux soins donnés par des professionnel(le)s. Pour atteindre de tels objectifs, l'ICM travaille en étroite collaboration avec beaucoup d'autres organisations, dont l'OMS, l'UNICEF, UNFPA, etc.

Penelope Held et Zuzka Hofstetter, déléguées ICM et EMA

Pour en savoir davantage:
www.internationalmidwives.org
www.un.org/millenniumgoals